

Cestay'infos

Numéro 43 (Décembre 2023)

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE CESTAYROLS
responsable de publication : Jean DERRIEUX
Réalisation et conception : Municipalité de Cestayrols
Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

La municipalité

Le point sur les travaux dans la commune.

La voirie

École de Cestayrols

État civil

L'agglomération

OPAH

La loi ZAN

Instauration de la THLV

Les bornes de lecture

Site de covoiturage

Transport à la demande

Tri des biodéchets

Définition des zones

d'accélération pour les énergies renouvelables

La vie associative

Articles des associations de Cestayrols

Divers

Déploiement de la fibre

Halloween

Repas de Lincarque

Repas des trois clochers

Mutuelle de prévoyance et santé

Cestayrols et son histoire

La mine de Lignite

Agenda-Fiche pratique

ÉDITORIAL

L'actualité nationale ou internationale n'est guère réjouissante, des catastrophes dans tous les domaines (guerres, inondations, incendies, tempêtes...). Notre commune n'est heureusement pas touchée par ces aléas, et nous pouvons nous en réjouir. Seuls quelques dégâts dus à la sécheresse impactent parfois nos habitations et nos routes. Si les premiers ont pu bénéficier de l'état de catastrophe naturelle, pour les seconds, leur importance et leur nombre rendent leur remise en état très difficile, voire impossible au vu des coûts engendrés.

Voilà que nous attaquons la deuxième partie de notre mandat ; celle ci sera l'aboutissement et la concrétisation de nos réflexions et de nos projets.

Vous avez pu remarquer que la salle des fêtes est en travaux depuis le mois de septembre, travaux qui devraient se finir en Avril. L'enveloppe prévue devrait être contenue grâce à l'aide apportée par certains de nos habitants qui se sont mobilisés deux samedis afin de démolir d'anciennes cloisons et plafonds, réduisant d'autant ce poste de dépenses. D'autres actions impliquant des bénévoles vous seront retracées dans ce 43ième journal et je tiens à les remercier pour cette aide précieuse qui développe les liens entre habitants et favorise le vivre ensemble si important dans une commune.

Depuis peu ce sont les travaux du bourg qui ont débuté avec une perspective de fin de travaux en mai. Le chantier a débuté par les canalisations d'eau potable, s'en suivront les égouts, puis l'électricité et le téléphone et enfin les aménagements et la voirie .

Vous trouverez un chapitre sur le tri de nos déchets. Il faut prendre de nouvelles habitudes mais c'est pour le bien de la planète .

La fibre sur notre commune est maintenant accessible par tous, mais parfois, c'est un peu compliqué. On vous l'explique un peu plus loin.

L'agglomération gère les écoles et beaucoup de travaux peu visibles de remises aux normes ont été effectuées durant cet été : électricité, toitures, systèmes d'alarme,... afin que nos enfants soient dans des locaux confortables et sécurisés.

Bien sûr vous retrouverez toutes les animations proposées par nos associations qui ont égayé nos soirées d'été et qui ont eu un franc succès. Merci à tous les bénévoles pour leur implication.

Bonne lecture à tous. Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Nous nous retrouverons à l'inauguration de la salle des fêtes.

BONNE ANNÉE 2024

Le maire Jean DERRIEUX

La Municipalité

Le point sur les travaux dans la commune.

Journées citoyennes

Nous tenons tout d'abord à remercier très sincèrement les habitants et/ou membres d'associations locales qui ont participé aux journées citoyennes des 15 juillet et 2 septembre. La première journée, à laquelle plus d'une vingtaine de bénévoles (hommes et femmes) ont répondu présent, a permis, en un temps record, de démolir les cloisons intérieures et les plafonds de la cuisine, du bar et des WC de la salle des Fêtes. La deuxième journée a été consacrée à la démolition de la toiture de l'ancien local dans lequel étaient stockées les poubelles. La technicité, le matériel et l'entrain des participants faisait plaisir à voir. Un petit repas avec grillades et vin local a permis à tous de reprendre des forces le midi.



Cet effort commun a permis de réduire la facture des travaux de rénovation de la salle des fêtes de plusieurs milliers d'euros, ce qui est appréciable car, comme dans tout projet, il y a toujours des avenants qui viennent alourdir la facture initiale comme vous le verrez un peu plus loin avec la pose d'une bâche servant de réservoir en cas d'incendie.

Martine et le lavoir du Théron

Si au détour d'une promenade vous avez la curiosité de prendre le chemin qui va au Théron vous pourrez admirer au passage, sorti de sa carapace de ronces, le lavoir de notre commune.

Remontons le temps, cinquante soixante ans en arrière. Je me souviens, j'accompagnais ma grand-

mère poussant sa brouette chargée de linge jusqu'au lavoir. Ce rituel a marqué ma plus tendre enfance. Le bruit de l'eau sortant du rocher, son clapotis, l'odeur du savon de Marseille, le frottement énergique du linge, le chant résonnant des battoirs, et puis la blancheur du linge étendu dans les prés. J'ai ensuite quitté mon village, comme l'on fait quelques jeunes de ma génération.



On dit fréquemment qu'un jour nous retournons à nos sources. C'est ce que je viens de faire, profitant de ma retraite. Bien-sûr, empressée, je retourne au lavoir. Ce dernier, est recouvert de végétation on ne distingue que quelques pierres, seul le bruit faible de l'eau signale sa présence. Nostalgique et peinée je projette son nettoyage.

Avec l'aide de mon frère, après autorisation de la mairie, le chantier commence. A ma grande surprise notre travail suscite l'intérêt des habitants du village et alentours. Ce renfort nous permet d'avancer plus vite.

Merci, à tous ceux qui ont donné de leur temps, de leur force, de l'aide technique, du soutien moral aussi ! merci à ces jeunes enfants enthousiastes et volontaires.

A toutes les personnes qui font un passage chemin du Théron, le lavoir vous attend resplendissant comme au temps passé des Bugades. Profitez et surtout respectez les lieux, vous y trouverez le calme, le repos et la sérénité.

Un grand Merci à Martine pour ce retour sur le passé et surtout pour son implication et sa

détermination à redonner vie à cet élément de patrimoine que les visiteurs aiment découvrir au détour d'un chemin quand ils se promènent.

Ce bénévolat n'a pas de prix pour entretenir et faire vivre notre commune. Il s'ajoute à l'aide apportée par ceux qui sont venus pour aider aux travaux de la salle des fêtes, mais aussi au travail de tous ceux qui s'impliquent dans nos associations et ne comptent ni leur temps, ni leur argent dans bien des cas. Dans les journaux on met souvent en valeur les mauvaises nouvelles, là, c'est l'implication de bénévoles qui mérite d'être soulignée et encouragée. Encore merci à tous.

Rénovation thermique de la salle des fêtes.



Les travaux de reconstruction ont débuté le 4 septembre par la toiture des futurs WC (ancien local de stockage des poubelles) et, dans la foulée, la toiture de la salle des fêtes a été démontée puis entièrement refaite. Cela a permis de la renforcer (les fermettes sont plus resserrées), et d'installer une bâche d'étanchéité qui faisait défaut lors de fortes pluies. La nouvelle charpente permettra, si l'Architecte des bâtiments de France l'autorise, de poser des panneaux photovoltaïques, ce qui n'était pas certain avec l'ancienne charpente.

Les nouvelles ouvertures situées en façade ainsi que les réseaux d'évacuation des eaux usées et de pluie ont été terminés vers le 15 novembre. La pose des menuiseries extérieures s'est terminée le 20 novembre. Le local est actuellement hors d'eau et hors d'air. Sur la fin du mois de novembre et le mois de décembre, ce sont le plâtrier, l'électricien, et le plombier qui vont travailler de concert pour réaliser les cloisons, les plafonds, l'isolation et prévoir tous les réseaux dissimulés dans les cloisons. La pose d'un nouveau carrelage et la peinture des locaux termineront les travaux en suivant.

Des réunions de chantier avec les différents corps de métier ont lieu chaque semaine. Vos élus les suivent très régulièrement pour éviter des oublis ou corriger des erreurs.

Comme vous le constatez, la genèse a été longue, mais maintenant les travaux avancent bien. La fin des travaux peut raisonnablement être envisagée en mars ou avril prochain.

Installation d'une bâche incendie

Pour assurer la sécurité de la salle des fêtes et de l'école, en cas d'incendie, la commission de sécurité responsable des ERP (établissements recevant du public) a imposé l'installation d'une bâche incendie d'une capacité de 60m³ car le débit de la bouche d'incendie située au carrefour des routes de Gaillac et de Cahuzac est insuffisant et ne peut être augmenté. La bâche sera installée en février 2024, à proximité des bacs de récupération du verre, au bout du terrain de sport. Cette obligation fait partie des impondérables et des avenants auxquels il faut s'attendre lorsqu'une municipalité souhaite réaliser un projet.

Les travaux du bourg

Les entreprises qui doivent intervenir sont maintenant choisies tant pour l'aménagement (voirie et réseaux secs) que pour l'assainissement. Les deux premières réunions ont eu lieu le 09 novembre et le 7 décembre. Cet intervalle d'un mois permet aux entreprises de se concerter et de s'organiser pour limiter la gêne occasionnée par les travaux sur la circulation des riverains, tout en limitant les ouvertures et fermetures de tranchées.

Les premiers coups de pioche (adduction d'eau potable dans la rue JF Batailhé) ont débuté le 30 novembre. Certains travaux ne dureront que deux ou 3 mois, mais la finalisation des raccordements définitifs (téléphone, électricité, eau) et le revêtement des rues prendra probablement 5 ou 6 mois au total.

A l'occasion des travaux d'adduction d'eau potable, la borne incendie située sur la départementale 1, à l'entrée du bourg en venant d'Albi, sera déplacée en haut de la rue JF Batailhé, ce qui permettra une meilleure desserte des habitations.

Le travail de l'agent technique

Cette rubrique des travaux communaux ne serait pas complète si l'on ne parlait pas de Sébastien, notre agent technique, qui est très souvent sollicité

dans différents domaines. Il a en effet, lui aussi, été un élément très actif au niveau des travaux préparatoires à la rénovation de la salle des fêtes, que ce soit en apportant son analyse, en démontant les sanitaires pour en récupérer certains éléments, en recréant un tableau électrique pour que les ateliers continuent d'être alimentés pendant la phase des travaux et encore dans bien d'autres circonstances et pour d'autres tâches de démolition ou démontage. Les autres tâches qu'il assure ne sont pas pour autant oubliées, et même si une aide en personnel sur 2 périodes d'un mois (juillet et novembre), lui ont permis de dégager un peu de temps pour les tâches annexes, il doit toujours répondre aux besoins de l'école, de l'assainissement collectif du bourg, au nettoyage des rues, à l'entretien des bâtiments et de leurs abords, au rebouchage de nids de poules, au ramassage des feuilles mortes, etc....

Merci Sébastien pour tout ce travail souvent ingrat.

La voirie

Cet été, les travaux de rénovation de chaussée ont concerné deux portions de routes particulièrement dégradées : la route du Ségoulié qui longe la Vère et une partie de la route de Larroque au lieu-dit La Combe. Ces deux segments sont disposés sur des sols très argileux et sont par conséquent très sujets aux déformations de chaussée. Les travaux ont nécessité un curage des fossés et la réalisation de traversées pour évacuer les excédents d'humidité pendant la période hivernale. Un reprofilage complet a même été nécessaire aux endroits les plus dégradés.

Cet automne, nos employés communaux ont fait du rebouchage de fissures pour limiter les dégâts causés par la sécheresse dans l'attente de travaux de rénovation plus importants. Au total, c'est plus de 4 tonnes d'enrobé à froid qui ont été utilisées pour cette action réalisée avec les faibles moyens dont nous disposons.

Dans le précédent Cestay'info, nous avons évoqué la mise en place d'un dispositif d'aide de l'état pour la rénovation des routes qui avaient été abîmées à la suite de la sécheresse de 2022. Après l'étude du coût total de ces réparations et sa mise en perspective par rapport au budget global de notre communauté d'agglomération, les services de la préfecture ont estimé que la communauté d'agglomération avait les ressources suffisantes pour financer seule ces travaux de réhabilitation de

routes. Pour le moment, nous ne sommes pas éligibles à ce dispositif exceptionnel d'aide de l'état qui aurait été bien nécessaire au regard des nombreux dégâts causés par les sécheresses 2022 et 2023. Une intervention auprès des services du préfet est en attente d'un réexamen de notre demande qui concerne aussi d'autres communes de l'agglomération, pour un total de travaux de plus de 560 000 euros.

École de Cestayrols

La rentrée s'est bien déroulée car seuls 4 nouveaux élèves ont rejoint la classe. Les autres ont vite retrouvé leurs marques après les grandes vacances.

Cette année, le thème retenu pour les classes maternelles du Réseau d'écoles rurales (RER) de Cordes sur ciel est la ferme.

Chaque période, nous allons découvrir un animal à travers la lecture d'albums de littérature de jeunesse, de documentaires, d'activités.

Pour la période 1, l'animal retenu était le lapin.

Une maman d'élève nous a apporté 4 lapins nains afin que les élèves puissent les observer de près, les toucher.

C'est l'occasion pour les élèves de découvrir leurs caractéristiques physiques associées au vocabulaire correspondant, leur alimentation, leur mode de reproduction...

Pour la période 2 : nous découvrons les canards et les oies.

Lundi 11 décembre, nous irons à l'école de Bernac rencontrer nos correspondants de l'année : une classe maternelle de Cordes sur ciel et la classe maternelle de Bernac.

Nous allons notamment échanger nos découvertes sur cet animal.

Le partenariat avec la médiathèque mobile se poursuit. Chaque trimestre, un agent de la médiathèque intervient dans la classe et nous apporte des ouvrages que les enfants peuvent emprunter pour emporter à la maison.

Cette année, de nombreuses classes se sont inscrites aux projets « prix petite enfance » et « rencontre avec un auteur dans le cadre du salon du livre de Gaillac », donc notre participation n'a pas été retenue.

Le thème choisi sera « naître et grandir ». Il sera traité à travers une sélection d'albums, d'activités

et de comptines, par Karine de la médiathèque mobile.

Nous allons aussi travailler avec une autrice-illustratrice Anne Letuffe et nous la recevrons à l'école.

Dans le cadre du RER, nous travaillons la compétence « Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées » avec un album intitulé « les aventures de Pensatou et Tétanlère : les nuits blanches de Pacha ».

Il s'agit d'un album à grandir réalisé par l'équipe départementale d'EPS (éducation physique et sportive).

Il permet aux élèves de découvrir une histoire de souris qui réalisent des parcours dans les pièces d'une maison, avec les objets qu'elles trouvent.

A notre tour, dans la classe, nous réalisons les maquettes de ces parcours avec des boîtes de conserve, des spatules, rouleau d'essuie...

Ensuite les élèves doivent se repérer dans l'espace pour construire ces parcours en taille réelle avec les différents éléments dont nous disposons dans la salle de motricité.

Enfin, les élèves apprennent à se déplacer sur ces parcours : marche en équilibre, sauter sur le trampoline, grimper à l'échelle...

Dans le cadre du RER de Cordes sur ciel, la classe participe au projet de Clou à Clou. En partenariat avec le centre d'art le LAIT (laboratoire artistique international d'Albi), de vraies œuvres d'art contemporaines circulent dans les classes. Ces œuvres servent de support pour des activités de langage, de pratique artistique... A la fin de l'année scolaire, une exposition présentant les œuvres des élèves et un recueil seront créés et présentés aux familles et aux classes participantes.

Cette période, nous avons reçu un tableau de Carole Benzaken. Il s'agit de morceaux de bouteilles de vin peints sur une toile, disposés tel un puzzle mal construit. Dans un premier temps, chacun a pu décrire ce qu'il voit, ce qu'il ressent, ce qu'il pense.

Nous avons travaillé différentes matières avec différents outils autour de cette œuvre.

Nous l'avons comparée avec l'œuvre des boîtes de conserve d'Andy Warhol.

La semaine avant les vacances, la classe se rendra au cinéma de Gaillac pour assister à la projection de courts-métrages sur le thème de Noël.

Les entrées et le transport seront pris en charge par la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Au mois de janvier, deux nouveaux élèves rejoindront la classe.

Julie Médici

Directrice de l'école de Cestayrols

État civil

Décès . Une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés :

Mme GIRMA (épouse PUEL) décédée le 22/01/2023

Mme BIBAL (épouse GUILHEM) Arlette décédée le 08/04/2023

Mr JALBY François décédé le 07/06/2023

Mr BIAU Lucien décédé le 30/08/2023

Mme JACQUES Andrée décédée le 26/10/2023

Trois naissances ont égayé notre commune depuis le début de l'année. Bienvenue à :

FEDELE Axel né le 04/08/2023

GUILHABERT Océane née le 30/08/2023

CABAL Lalie née le 31/10/2023

Cinq mariages ont été célébrés à la mairie :

FACHIN Magali et SOCCIO Wendy le 20/05/2023

BARROIS Céline et CAPPELAERE Arnaud le 25/05/2023

FABRE Carole et CABAL Nicolas le 08/07/2023

NA Ersu et BARBIER Jean Baptiste le 26/07/2023

CATARSI Brigitte et D'ANGELO Patrice le 25/11/2023

*L'agglomération
Gaillac-Graulhet*

OPAH

L'agglomération Gaillac Graulhet a mis en place une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), afin d'aider financièrement le particulier qui souhaite rénover son habitation personnelle ou tout logement destiné à la location.

Ce dispositif permet aux propriétaires occupants, aux bailleurs et aux propriétaires de logements vacants de bénéficier d'aides financières en complément de celles de l'Agence de Nationale de l'Habitat (ANAH) pour réaliser des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap, ou d'amélioration des conditions d'habitat (traitement de l'habitat indigne).

Les propriétaires sont accompagnés gratuitement tout au long de leur démarche avec des conseils techniques, financiers et un suivi administratif (du dépôt du dossier au versement des subventions).

Pour tout renseignement relatif à l'OPAH qui sera opérationnelle au début de l'année 2024, adressez vous à l'agglomération Gaillac-Graulhet (05 63 83 61 61). Vous pouvez aussi consulter l'organisme Tarn Renov'Occitanie pour les travaux d'économie d'énergie.

La loi ZAN (loi Zéro artificialisation Nette)

L'objectif de cette loi vise à ce qu'en 2050, il n'y ait plus d'artificialisation des terres agricoles.

Au niveau national, depuis plusieurs années, les différentes constructions et équipements (maisons d'habitation, commerces, zones d'activité, routes, terrains de sport,...) consomment en moyenne, tous les 10 ans, une surface (prise sur le domaine agricole) équivalente à celle d'un département français. Pour enrayer ce phénomène, nos élus (députés et sénateurs) ont voté en 2021 la loi climat et résilience avec le volet ZAN. Quelques amendements ont été apportés cet été mais l'esprit et les conséquences de l'aspect ZAN n'ont pour ainsi dire pas bougé.

Nous sommes actuellement (de 2021 à 2031) dans la 1^o phase d'application de cette loi qui impose aux communes de ne pas consommer plus de la moitié des surfaces qu'elles ont consommées entre 2011 et 2021. A l'arrivée en 2050, on ne pourra plus utiliser un seul m² de terre agricole pour construire quoique ce soit (maison, commerce, autoroute,...).

Certes on pourra toujours construire, mais de façon différente (ajout d'un étage aux constructions existantes, construction en fond de jardin, superposition d'un commerce et d'une école, remplissage de l'espace libre entre 2 habitations dans les bourgs,...). Cette nouvelle vision de l'urbanisme se développe déjà car la surface des parcelles proposées à la vente se réduit de plus en

plus (parfois moins de 300m²), et de nombreuses maisons jumelles font leur apparition dans certains lotissements.

Dans les communes rurales comme Cestayrols, où il y a eu peu de constructions nouvelles entre 2011 et 2021, seuls quelques rares terrains situés dans le bourg (en zone U ou AU) pourront désormais obtenir un permis de construire pour y construire de nouvelles maisons. En dehors du bourg, c'est la réhabilitation des constructions anciennes, qui doit être privilégiée. Heureusement, la dernière révision du PLU avait prévu la possibilité de changer la destination de plusieurs, pour ne pas dire de la totalité des constructions en pierre (granges et/ou anciens chais) qui parsèment le territoire. En mobilisant l'OPAH proposée par l'agglomération Gaillac-Graulhet il y a là une opportunité à ne pas laisser passer.

Instauration de la THLV.

Taxe d'habitation sur les logements vacants

On appelle « logement vacant à usage d'habitation » un logement ayant des éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipements sanitaires...) mais qui est vide de meubles, ou avec un mobilier insuffisant pour en permettre l'habitation.

Un logement qui répond à ces critères est généralement exonéré de taxe d'habitation. Néanmoins quand il y en a un nombre important sur une commune, cela réduit les offres de location et renchérit les loyers, ce qui a conduit le législateur à créer la THLV au même taux d'imposition que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Cette taxe a pour but d'inciter les propriétaires à remettre les locaux inoccupés sur le marché de la location.

L'augmentation régulière de la population de l'Agglomération Gaillac-Graulhet (CAGG) a incité une grande partie de ses communes (dont Cestayrols) à instaurer cette taxe afin de répondre au besoin croissant de logements (plusieurs centaines par an). Pour information, quand la mairie propose un de ses 5 logements à la location, les annonces mises le matin doivent être retirées le soir compte tenu du nombre important de demandes. Il y a donc un besoin réel de locations, même dans nos communes rurales, que nous devons tous contribuer à satisfaire.

Certains contesteront probablement cette nouvelle taxe, mais si son but est atteint, il

permettra de faire venir de nouveaux habitants (surtout des locataires), de maintenir l'école, et redynamiser la vie de la commune en s'appuyant sur la rénovation du patrimoine immobilier, souvent de qualité et malheureusement parfois délaissé.

Les bornes de lecture

Les bornes de lecture font partie du réseau des médiathèques de la communauté d'Agglomération. Elles vous permettent de réserver, d'emprunter et retourner des documents (romans, BD, CD, magazines...) sans vous déplacer en médiathèque !

Le document peut être commandé directement à la borne ou via internet (MEDIA.TED.FR) dans la borne de votre commune (mairie de Cestayrols).

Là aussi, pas besoin de vous déplacer en médiathèque ! C'est un avantage de bénéficier de la culture en milieu rural !

Site de covoiturage.

Covoit81, c'est son nom, est une solution de mobilité à l'échelle locale 100% tarnaise et solidaire. Cette plateforme s'adresse à celles et ceux qui souhaitent covoiturer sur certains trajets de leur quotidien, notamment domicile – travail. Elle assure simplement la mise en relation des futurs covoitureurs qui s'arrangent ensuite entre eux (partage des frais, point de RDV, nombre de trajet...). Covoit81 est avant tout une plateforme solidaire totalement gratuite, souhaitant donner l'accès à la mobilité au plus grand nombre de tarnais !

Elle fait partie des services proposées par SAMI 81, plateforme de mobilité inclusive : www.sami-mobilite81.com. Pour plus de renseignements il vous suffit d'aller sur internet et de taper « covoit81 » dans la barre de recherche (Google ou autre). Une application est disponible pour les téléphones mobiles.

Transport à la demande (TAD)

Ce service a été mis en place par l'agglomération Gaillac-Graulhet depuis plusieurs années.

Un numéro vert 0805 60 81 00 est à la disposition des usagers de 09H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30. La réservation du service doit être

effectuée au plus tard à 16H00 la veille du déplacement. La destination des bus de la zone Est de Gaillac, dont nous faisons partie, est Gaillac. Les billets (2 euros l'aller et 3 l'aller-retour) peuvent être pris dans le bus. Ces billets donnent aussi accès aux bus LIO. Pour les personnes de plus de 75 ans le bus peut les prendre à domicile (à préciser lors de la réservation) sinon, la prise en charge a lieu à des points d'arrêt déterminés.

A noter que le vendredi matin permet, à ceux qui le souhaitent, de se rendre au marché de Gaillac. Ce service s'adresse à tous. Les enfants peuvent en profiter pour se rendre à des activités sportives ou culturelles le mercredi après-midi.

Vos interlocuteurs du numéro vert, le secrétariat de la mairie et vos élus (tous les samedis matin) sont à votre écoute sur le sujet de la mobilité et vous pouvez aussi leur faire remonter un besoin spécifique qui concernerait plusieurs personnes. Qui ne demande rien n'a rien !

Tri des biodéchets

Dès cette fin d'année 2023, l'Agglomération Gaillac-Graulhet, aux côtés de TRIFYL, lance la collecte des biodéchets.

Les biodéchets, c'est quoi ?

Les biodéchets sont essentiellement nos déchets de cuisine : reste de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os, marc de café, sachets de thé... Un guide vous est remis dans ce bulletin municipal.

Pour valoriser vos biodéchets l'idéal est de **privilégier le compostage**. L'agglomération propose à l'achat des composteurs de 320 L au prix de 15 € (demande en ligne sur <https://www.gaillac-graulhet.fr>). A noter qu'ils sont bien moins chers que des modèles similaires du commerce. Cette solution locale évite de payer le transport des biodéchets vers les centres de traitement.

Pour ceux qui vivent en appartement, sans aucune possibilité de compostage (vérifier si un habitant pas trop éloigné n'accepterait pas vos biodéchets), le sac orange, dont un exemplaire vous a été adressé il y a quelques semaines, sera la solution pour vous débarrasser de vos biodéchets.

Des rouleaux de 25 sacs (à priori pour une utilisation sur une durée de 6 mois) sont disponibles à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

Comment utiliser son sac orange ?

Déposez vos déchets de cuisine dans le sac orange.

Une fois rempli, fermez-le hermétiquement en faisant un double nœud avec les deux liens coulissants, pour que le contenu ne s'en échappe pas et mettez le simplement dans le conteneur de 120l à couvercle vert, surtout pas dans le sac noir classique.

Une fois collectés, les déchets du conteneur (vert) sont conduits à la nouvelle usine Trifyl de valorisation des biodéchets (à Labessière-Candeil). Cette dernière est équipée de capteurs assurant un tri des sacs en fonction de leur couleur. Un code barre imprimé sur le sac, permet d'identifier le territoire d'origine des déchets (Agglo Gaillac-Graulhet).

Expérimentation d'une réduction de la fréquence de collecte

Les règles de tri mises en place au début de l'année 2023 ont eu pour conséquence une réduction importante des volumes de déchets qui aboutissent dans les poubelles vertes (OMR). Dans la grande majorité des secteurs de collecte en porte à porte, les habitants ne les sortent que 1 à 2 fois par mois au lieu d'une fois par semaine avant 2023. Le ramassage a cependant toujours lieu chaque semaine. Deux communes de l'agglomération (Cestayrols et Sénouillac) ont proposé d'expérimenter une fréquence de ramassage réduite à 1 fois chaque 15 jours sans que cela ne modifie l'aspect porte à porte du ramassage.

En contrepartie, pour éviter que des foyers ne voient leurs poubelles déborder entre deux collectes, des colonnes d'apports volontaires de 4 m³, une pour les ordures ménagères (verte), l'autre pour les déchets que l'on trie (Jaune) vont être mises en place au niveau du bourg dans les mois à venir, probablement à côté de l'abribus situé à proximité de la place de la mairie. Ces colonnes pourront recevoir les excédents occasionnels. Si des besoins récurrents apparaissaient dans certains hameaux, d'autres colonnes pourront y être déployées. Cette expérimentation débutera dans le courant du 1^{er} trimestre 2024 et concernera toute la commune. Les jours de ramassage des containers jaunes et verts sera annoncé en amont du changement.

Ces colonnes seront équipées de dispositifs intelligents signalant un remplissage à 70 % afin de déclencher leur ramassage lors d'une tournée organisée pour minimiser les déplacements de l'équipement de collecte. La fréquence de lever de ces colonnes sera au pire hebdomadaire pour éviter

d'éventuelles nuisances olfactives, en particulier l'été. Une seule personne, un chauffeur qui manipulera le bras de levage en restant assis au volant de son véhicule assurera l'opération. Plus besoin d'un « rippeur » qui monte et descend du camion, pousse les poubelles dans le froid et sous la pluie, un métier ingrat dont personne ne contestera la disparition.

Certains administrés penseront que l'on demande de plus en plus de gestes de tri ou de changements de comportement et que, malgré cela, la facture des ordures ménagères continue d'augmenter. Ils ont raison. Mais si l'on ne réduit pas nos quantités de déchets et que l'on ne trie pas comme il faut, au lieu d'augmenter de 3 ou 5 %, la taxe d'ordures ménagère (TOEM) augmentera de 10 ou 20 %, en raison de multiples facteurs. Le coût des transports, la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes +65 euro/tonne entre 2020 et 2025), les salaires des agents, le remplacement des équipements de collecte et la création de nouvelles chaînes de tri sont autant de facteurs qui font croître les coûts.

Si nous ne trions pas comme cela nous est recommandé, si l'on jette par exemple des bouteilles de verre dans les bacs jaunes ou verts, des contrôles ponctuels des bacs individuels, lors de leur levée, sont réalisés et vous risquez un refus de collecte. Plus généralement, des sondages sont réalisés de façon aléatoire dans les bennes de collecte (dont on connaît bien évidemment la provenance). Si la caractérisation entraîne un refus d'une benne de tri, le coût sera multiplié par 8 pour la collectivité. Notre intérêt commun est donc de trier au mieux et si possible de réduire les quantités de déchets que l'on met dans nos poubelles par exemple en compostant.

Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables.

La loi d'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023, demande aux communes de définir des zones pouvant accueillir de futures installations d'énergies renouvelables. Tous les types d'énergies sont concernés : photovoltaïque en toiture ou au sol, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, éolien et la filière bois-énergie.

Les élus de la commune vont travailler une proposition dans les semaines à venir.

Une cartographie des zones identifiées sera mise à disposition du public à l'accueil de la mairie pour vous permettre de visualiser ces zones et de donner votre avis. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la mise à disposition des cartes à la mairie.

Ce zonage sera validé par le référent préfectoral et revu tous les 5 ans. Les propositions n'imposeront aucune obligation d'installer des équipements de production d'ENR. Il facilitera cependant la réalisation des projets lorsqu'ils se présenteront. Les zones d'accélération montrent seulement, une volonté de la commune d'aller dans la transition énergétique et de faciliter les projets répondant aux enjeux du territoire.

Il faut savoir que la commune de Cestayrols consomme 8.33 GWh dont, 57% issus de produits pétroliers (48 % pour le résidentiel, 37% pour le transport et 13% pour l'agriculture et le tertiaire).

Sur ces 8.33 GWh, la commune produit 1.45% GWh d'énergie issus de l'énergie renouvelable (13% du solaire photovoltaïque et 87 % de la chaleur thermique issu du bois domestique). Seuls **17% de notre énergie consommée est issue des énergies renouvelables**. Les objectifs nationaux et locaux sont ambitieux car, en complément des efforts faits pour réduire les consommations d'énergies, il faut prévoir de tripler la production d'énergie renouvelable d'ici 2040.

Nous tenons compte des difficultés vis à vis des contraintes architecturales. La loi prévoit une meilleure acceptabilité des projets photovoltaïques de la part des architectes des bâtiments de France. Espérons que cela avance dans les prochaines années.

La vie associative

Club naturisme en albigeois

La saison 2023 se termine avec le retour tant attendu de la pluie !

Le développement de notre club se poursuit avec une bonne fréquentation du camping, une offre hébergement renouvelée, de nouveaux adhérents et une belle réussite de nos repas mensuels. La notoriété du CNA est toujours bonne chez nos amis hollandais et s'étend maintenant au-delà de l'albigeois sur les zones de Toulouse et Montauban

pour des citoyens à la recherche d'un contact simple et direct avec la nature, débarrassé de tout artifice textile.

Tout ceci se réalise en total accord avec les règles qui structurent la pratique d'un naturisme sain et familial.

Le respect de soi, le respect des autres et le respect de la nature sont les trois valeurs fondamentales qui permettent de vivre un naturisme épanoui et décomplexé.

Si vous adhérez aussi à ces valeurs, alors vous êtes prêt à venir nous rendre visite !

Église Saint Michel

Le portail de l'église St Michel de Cestayrols a fait peau neuve.

Après avoir souffert des affres du temps durant plusieurs années, c'est sous une enveloppe « lie de vin » que nous pouvons aujourd'hui l'admirer. D'origine puisqu'il date de la fin du XIXème siècle, période à laquelle l'église fut agrandie, il n'a pu être dégondé. Deux échafaudages (intérieur et extérieur) furent nécessaires.

L'association St Michel Cestayrols est à l'initiative du projet avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Mairie. C'est grâce à une petite équipe de bénévoles et à leur savoir-faire, chacun dans sa spécialité, que durant plus d'une semaine le portail fit l'objet d'un sablage, rebouchage, ponçage. Trois couches de peinture furent nécessaires.

L'Association tient à remercier, la mairie pour sa collaboration (échafaudage, retour du matériel), Nicolas et Sébastien pour l'acheminement du matériel, François à la sableuse (9 heures de travail), Dominique, Pierre-Yves, Florian, à la fois à la manœuvre et aux finitions, Martine pour ses bons conseils et son dynamisme. Les heures aux pinceaux n'ont pas été comptabilisées !

La fin des travaux fut marquée par un apéritif dînatoire offert aux volontaires et à leurs conjoints par L'Association en présence de Mr le Maire. Un excellent moment de convivialité et de bonne humeur.

Merci chaleureusement à tous !

Les journées du patrimoine

Comme les années précédentes et grâce à une météo clémente un bon nombre de visiteurs a franchi l'enceinte de notre village. Nous remercions les Cestayrolais qui sont venus vers

nous, attentifs et parfois étonnés par la richesse des commentaires, et tous ceux venus de divers horizons qui ont fait une halte à Cestayrols, ouvrant leurs yeux et nous portant une oreille attentive.

Concert du 21 octobre

La chorale Chantevère de Cahuzac sur Vère (25 choristes), nous a fait l'honneur de venir à Cestayrols accompagné du Trio Ambrosius (mandolines et mendoles) pour un concert dont le bénéfice vient nous aider à financer quelques petits travaux, comme par exemple la réfection du portail de l'église. Nous avons d'autres projets car même si l'église semble en bon état il y a fort à faire pour son entretien et son embellissement.

Le 19 novembre : Tarn Madagascar

Cette association organise au départ de Villeneuve deux randonnées, dont l'une d'elle passe par le village, l'église est ouverte à leur demande.

Prochain concert de la Chorale CLIZIA le 11 mai 2024 à 20h30.

Diane Cestayrolaise

Cette année nous sommes heureux d'avoir pu à nouveau organiser le repas grillades sur le site de Roumanou. Nous avons accueilli près de 150 personnes. Le beau temps et la bonne humeur étaient présents.

Nous rappelons aux personnes titulaires d'un permis de chasse et détenteurs d'armes soumises à déclaration (carabines ; semi-auto) ou acquises après 2011, l'obligation d'ouvrir un compte SIA avant le 31 décembre 2023
Bonnes fêtes de fin d'année

Saint Amans de Lincarque.

Cette année, les journées du Patrimoine se sont déroulées les 16 et 17 septembre.

Nous avons choisi de réaliser une exposition ayant pour thème « Lincarque et son histoire ».

Différents panneaux présentaient des documents, des photos et des plans.

Ainsi nous avons pu évoquer l'histoire de Lincarque, de son église mais aussi les habitants, les commerces, l'école, les fêtes, la vie paysanne des années d'antan.

Ces journées ont été une réussite. Nous avons accueilli de nombreux visiteurs qui ont pu découvrir ou redécouvrir Lincarque d'autrefois.

Ce fut aussi l'occasion pour eux de visiter l'église.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

Nous renouvellerons cette exposition l'année prochaine et nous vous invitons à rechercher dans vos greniers, vos albums tout ce qui pourrait enrichir nos collections.

Vous pouvez prendre contact avec Marie-Cécile Monestié au 06 52 14 16 96 ou Margaret Dubousquet au 06 86 79 67 28.



Merci à tous ceux qui répondent présents pour la restauration de l'église : nettoyage du clocher, réfection des bancs anciens, aménagement de toilettes sèches pour les manifestations...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Le 16 décembre 2023 une rencontre aura lieu à partir de 17 heures autour de la crèche : nous chanterons Noël et partagerons le vin chaud de l'amitié.

Cestayrols loisirs

Vous pouvez participer aux cours de Yoga tous les mercredis. Un premier cours a lieu de 17 h 45 à 19h00 et un deuxième de 19 h 30 à 20 h 45 .

Vous pouvez vous inscrire à tout moment !

Pour les ateliers de travaux manuels , (patchwork, couture , tricot ...etc...), ils ont lieu les vendredis à la salle des associations de 14 h 30 à 17 h 30

Renseignements : 06 86 79 67 28

Bonnes fêtes à tous !

Cestay en fête

Octobre 2013 : première fête des vendanges organisée par Cestay'en fête ... Il fallait bien fêter les 10 ans en 2023! Nous avons commencé par accueillir 42 équipes pour le concours de pétanque : un record ! S'en est suivie une belle soirée dans le centre-bourg, la salle des fêtes étant en travaux.



C'est le groupe Zen le duo qui a débuté la soirée pour accompagner l'apéro puis les burgers. Vers 22 h, un magnifique feu d'artifice a illuminé le ciel et la fête s'est poursuivie avec le groupe cestayrolais SUPER deluXe. Une belle ambiance, sans pluie cette fois-ci même s'il n'a pas fait très chaud en fin de soirée.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui sont venus partager ce moment avec nous, mais aussi les groupes de musique qui ont mis de la joie sur la piste de danse, la municipalité pour son aide matérielle, Bernard Gisquet de nous avoir prêté Lou Cantoun et de son aide précieuse dans le lancement du feu d'artifice ! Merci aussi aux cestayrolaises et cestayrolais pour votre bonne humeur et votre générosité lors de notre passage pour les aubades.

Si certains veulent se joindre à nous pour préparer les prochaines fêtes, ce sera avec plaisir !

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour un nouveau week-end cestay'à fond avec des courses de caisses à savon début juin puis en septembre pour la prochaine fête des vendanges. Pour nous contacter : cestayenfete@gmail.com

Grandir ensemble

Chers parents, sympathisants,

L'association des parents d'élèves Grandir Ensemble a organisé une nouvelle séance cinéma en plein air avec barbecue, le samedi 16 septembre au stade de Cestayrols. Comme l'année précédente, ce sont 90 personnes qui sont venues visionner les différents courts métrages pour petits et grands qui

ont été projetés par le Colporteur d'images. L'association projette de renouveler cette action qui est appréciée, à la rentrée de septembre 2024.

Début octobre, l'association a fait son AG.

Un marché de Noël préparé par le personnel de l'ALAE des écoles Fayssac et Cestayrols ainsi que les enfants, se déroulera le jeudi 21 décembre de 16h45 à 18h30 sous le préau de l'école de Cestayrols. Les enfants vendront des objets fabriqués sur le temps NAP de cette période. Le prix sera libre. L'équipe de Grandir Ensemble proposera une tombola sur place (1 euro le ticket, tirage à 18H). A cette occasion l'association offrira le goûter à tous les parents présents (les enfants auront un goûter offert par l'ALAE).

L'argent récolté lors des différents événements, a déjà permis de financer un bus pour les élèves de CE2 et CM pour une projection cinéma et débat ; et permettra de financer en partie une sortie scolaire de fin d'année pour l'école de Fayssac et d'autres projets pour les enfants de Cestayrols.

Pour le printemps, l'association proposera aux parents et leur entourage la vente d'objets et de chocolats avec le catalogue Initiative, dont la livraison sera prévue avant Pâques.

Enfin, en juin 2024, Grandir Ensemble organisera un apéro partagé lors de la fête de fin d'année.

Plus d'infos à venir.

Mail : grandiresembletarn@gmail.com,

Les anciens combattants



Nos anciens combattants se sont réunis le samedi 11 novembre pour commémorer la fin de la guerre 1914-1918 qui avait fait plusieurs millions de morts. Deux gerbes de fleurs (l'une offerte par

la mairie, l'autre par les anciens combattants) ont été déposées aux monument aux morts en la présence des élus et des habitants. La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la mairie.

ND de Roumanou

Le 10 juin 2023 une assemblée générale extraordinaire s'est réunie pour donner son avis sur la suppression du couloir nord de l'église lors de la réalisation de la troisième tranche de travaux. Un vote a été réalisé. 27 adhérents ont voté pour et 8 contre.

Cette suppression permet de réduire le coût de la 3^o tranche de travaux de 10000 euros environ.

A ce jour, les demandes de subventions sont en cours auprès du Département, de la Région et de la DRAC.

Durant ces derniers mois, quatre concerts ont été donnés dans l'église :

- Le 3 juin un concert baroque,
- Le 25 juin, un concert flamenco
- Le 29 juillet un concert de mandolines (concert organisé par l'association)
- Le 24 septembre un concert donné par le groupe Clizia

Les 16 et 17 septembre l'église a été ouverte pour les journées du patrimoine. 56 personnes ont visité l'église.

L'association remercie chaleureusement Pierre GARCIA, sculpteur à Gaillac, qui a offert une magnifique croix occitane à l'association. Elle a été installée dans le porche de l'église .



Les chaises de l'église étant en très mauvais état, celles-ci ont toutes été remplacées par un lot de 130 chaises achetées par l'association lors de la vente

du matériel d'un commerce voisin, le tout pour 500 euros.

Cette année, l'association n'a pas pu organiser le repas primeur, la salle des fêtes étant en travaux. Nous espérons vous retrouver l'an prochain pour une nouvelle édition dans un local tout neuf,

Divers

Déploiement de la fibre

La fin du déploiement de la fibre dans le département sera pour 2024. La pose de nombreux poteaux téléphoniques le long des routes communales et départementales constitue l'une des dernières étapes de ce déploiement. Lorsque les câbles sont installés et raccordés aux boîtiers de répartition, les habitations situées à proximité deviennent en général éligibles. Il faut vérifier ce point sur le site de « Tarn fibre » ou demander à notre secrétaire de mairie qui vous renseignera. Si vous êtes éligible, vous pouvez alors contacter votre opérateur pour qu'il vienne effectuer le raccordement à votre habitation.

Il arrive que dans certaines situations, le technicien ne puisse pas effectuer le raccordement, en raison d'un problème se situant sur la voie publique ou dans votre propriété.

Quand le problème se situe sur la voie publique, le technicien doit faire une déclaration d'incident à l'opérateur qui l'a mandaté pour qu'une solution soit trouvée par Tarn fibre. Par contre, si le problème se situe sur votre terrain, c'est à vous de résoudre le problème à vos frais.

N'hésitez pas à vérifier auprès de votre opérateur qu'une déclaration d'incident a bien été faite par le technicien lorsque le problème se situe sur la voie publique. Vous pouvez aussi informer la mairie qui essaiera de faire avancer le dossier, surtout lorsque plusieurs abonnés, sont concernés par le même problème.

Halloween

C'est par une belle après-midi suivie par une soirée automnale fraîche que Lincarque s'est paré des couleurs d'Halloween.

Une belle toile d'araignée est venue décorer la place du village ainsi que les citrouilles creusées.

Les enfants de la commune ont été invités à se retrouver déguisés et à vivre ces moments de jeu et de joie. Une chasse aux bonbons, un goûter diaboliquement délicieux, une soupe chaude à la citrouille et une chasse au trésor nocturne ont régalé les enfants.

Citrouilles et petits monstres vous remercient de votre générosité en friandises.

Ça fait du bien de se retrouver pour vivre ensemble des choses simples mais tellement chaleureuses !

Repas de Lincarque

C'est par un dimanche frisquet d'août 2023 que les habitants de Lincarque et de ses hameaux alentour, se sont réunis pour la 22ième fois autour d'un chaleureux buffet partagé, où trônaient comme à l'habitude, de multiples entrées colorées et savoureuses, grillades et les traditionnelles "oreillettes" en dessert ...le tout arrosé des vins locaux !

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de la mise en place des tables, barbecue, déco et autres...et qui ont fait de cette journée un joli moment de rencontre entre voisins, sous le signe de la convivialité et du partage !

On se retrouve le dernier dimanche d' août 2024 |

Repas des trois clochers

Depuis maintenant quelques années, les paroisses de Roumanou, Lincarque et quelquefois Cestayrols, se retrouvent chacune de leur côté, autour d'un repas de voisins, où chacun porte un plat à partager. Pour l'été 2024, une idée est venue de les réunir ,(Cestayrols, Lincarque et Roumanou) dans le même esprit de partage.

Si vous êtes intéressé par cette proposition, vous pouvez en parler autour de vous et le faire savoir au secrétariat de la mairie. Une réunion d'information pourra avoir lieu pour préparer cet évènement

Mutuelle de prévoyance et santé (communale)

La mutuelle MUTAMI a signé une convention avec la mairie permettant aux habitants et aux personnes qui travaillent sur la commune de bénéficier de ses contrats de prévoyance et santé. Si vous êtes intéressé par cette

possibilité, vous pouvez vous informer via le site internet de la mutuelle ou venir consulter le dossier déposé en mairie par cette société. La commune n'a aucun lien, engagement, ni avantage quelconque avec cette mutuelle.

Cestayrols et son histoire

La mine de lignite

Il se passe ici des choses qui ne se passent nulle part ailleurs

(Guerachi)

Le lignite a fait l'objet d'un reportage sur TF1 ces derniers jours. Sur le site de l'ancienne mine à ciel ouvert d'Hostens en gironde, sa présence dans le sous-sol entretient des fumerolles depuis le gigantesque incendie de l'été 2022. Cette situation pourrait réactiver le feu dans cette zone. La population est inquiète. Inonder le sol serait irréaliste et inutile. Après carottages, on pourrait choisir l'endroit de réalisation d'une brèche destinée à faire barrage à cette combustion lente pouvant durer plusieurs années.

L'histoire du lignite commence il y a vingt millions d'années, c'est une roche sédimentaire composée de plantes et de bois. A l'état naturel c'est un type de charbon « de rang inférieur » caractérisé par une teneur en eau élevée et une teneur en carbone de 50 à 60 % lui conférant un faible pouvoir calorifique. Il doit donc être broyé pour en extraire l'eau. Sa combustion est sources de plusieurs polluants. Il alimente aujourd'hui des centrales thermiques en Allemagne, en Chine et aux Etats-Unis.

Du lignite à Cestayrols ? Une mine ? Eh bien oui.....

A l'occasion du creusement d'un puits, les terrassiers mirent au jour une roche noire. Ce n'était probablement pas la première fois que ce genre de matériaux était extrait à Cestayrols, la couche évoluant, à certains endroits, proche de l'affleurement, à 2,50 m. parfois. Si jusque-là, il n'avait suscité aucun intérêt, il en fut autrement en 1880. Le charbon était en vogue en raison de la consommation croissante de l'industrie, alors en pleine expansion. La proximité des mines de Carmaux incitait à la conception de projets prometteurs. L'éventualité de profits potentiels

incita Groc et Flourac, deux commerçants de Cestayrols à entreprendre l'exploitation de ce qu'ils pensaient être un bon « filon ». Gageons que les spéculations financièrement appétissantes tinrent lieu d'études prévisionnelles réalistes.

La découverte eut lieu sur une parcelle de M. Groc située au lieu-dit Le *Couderc*, c'est à dire à l'entrée du village par la route de Roumanou. Le 16 février 1867 MM. Groc et Flourac déposèrent une demande de concession. En attendant la réponse du Ministère, ils continuèrent les recherches afin de déterminer, à partir d'un état des lieux, le meilleur emplacement d'implantation. Le projet, entre temps ayant fait des adeptes, des sondages furent effectués sur les propriétés de MM. Portal, Rabaudy, Vidal Jean, Viguier Pierre, Cambard Henri, Boudet Pierre, et Placart Jean Baptiste. Tout se passait donc au Couderc, entre les routes de Roumanou et de Villeneuve, à l'entrée du village. En définitive, le choix se porta sur les parcelles de Portal et de Rabaudy. Portal était Maire de Cestayrols, Rabaudy tenait une auberge qui fut plus tard rachetée et devint le Café Salabert.



Le Ministère rendit une réponse favorable le 11 janvier 1888, plus rapide le Sous-Préfet de Gaillac la transmit aux intéressés le 25 janvier 1888. Ces activités attirèrent un *Ingénieur Civil* de Cordes, M. Charles Helson. Il se présentait en qualité d'ancien directeur des mines et de l'usine métallurgique de Bruniquel. Le document Ministériel lui conférait l'autorisation *de disposer du lignite provenant de ses recherches*. En collaboration avec les initiateurs du projet il créa une société qui s'intitula *Société Civile pour la recherche et l'exploitation du charbon" dit Lignite "*. Les cestayrolais furent sollicités et une prospection plus large établit une liste d'éventuels souscripteurs en fonction de leur fortune présumée. Certains noms suivis de la mention : « est riche » préjugait de leur capacité financière à devenir des actionnaires.

Les travaux commencèrent en octobre 1887. Les recherches avaient situé la veine de lignite à 10 mètres du niveau du sol. Elle se présentait sur un front de taille de 3,70 mètres. Deux puits furent creusés, l'un sur le terrain de M. Portal, l'autre sur celui de M. Rabaudy. Ce dernier de forme circulaire devait assurer l'aération et probablement aussi le déplacement des mineurs. Le premier, de section rectangulaire, assurait les mouvements de descente et de montée des bennes d'extraction. Ils avaient une profondeur de 13 mètres. D'après une tradition orale, un tunnel les reliait. On disait même que des outils avaient été abandonnés là, à la fermeture de la mine. Si la première assertion est plausible, la seconde relève peut être du fantasme. Aux débuts, cette affaire souleva à Cestayrols l'enthousiasme et le scepticisme, l'engouement et l'opportunisme. La conviction de réussite entretenue par l'infatigable Helson, alliée à la perspective fortuite de développer le commerce ou de trouver, sur place, un travail rémunérateur séduisit un certain nombre de Cestayrolais.

Pendant la durée de l'exploitation les mineurs furent recrutés dans la région : Cestayrols, Lincarque, Castanet, Cahuzac, Laguépie. Les journées étaient de 9 ou 10 heures, certains pratiquaient une forme de journée continue qui la portait à 20 heures (de jour ou de nuit le tarif horaire était le même). En moyenne la durée de travail était de 55 heures par semaine, le repos hebdomadaire n'était pas toujours pris. Le salaire horaire variait de 0,19 fr. à 0,25 fr. On ne sait pas ce qui justifiait cet écart. Certains étaient embauchés avec leur cheval et dans ce cas l'ensemble homme et monture était payés 5 fr ou 6 fr. la journée selon le cas.

Dans la mine, des lampes à pétrole et des bougies assuraient l'éclairage. La montée et la descente s'effectuaient par des échelles en bois qui demandaient de fréquentes réparations, ligatures, changement d'échelons. Par ces travaux annexes, la mine procura une petite activité à quelques commerçants et à quelques artisans. C'est ainsi qu'en raison de l'afflux d'eau qui envahissait les puits, un pompage qui dura 8 jours fut nécessaire. Il fut réalisé par les établissements Estève d'Albi pour la somme de 90 fr montage et démontage du matériel compris. Il en avait coûté 6 fr pour aller chercher la pompe à Albi avec un cheval. Les fournitures étaient achetées sur place quand les commerçants de Cestayrols pouvaient les procurer. L'inventaire allait du pétrole et du coton (mèche) pour les lampes, aux pointes, ficelle, savon noir et

l'huile de lin (assez curieusement l'aubergiste facturait de l'huile d'olive ou de colza, on perçoit mal leur utilisation en activité minière) Le forgeron local assurait les réparations du matériel : de l'essieu du tour, des ferrures du gabion à charbon, du *comporton*, de l'échelle pour laquelle il utilisait des branches de chêne payées 0,11 fr chacune ; il fabriquait certains outils : les coins et les pioches, ces dernières à partir des douilles achetées à un quincaillier des Cabanes près de Cordes. Il fournissait les boulons, les pieux et les *trousselles* de sa fabrication. Le chêne utilisé pour l'étayage des galeries provenait des bois locaux, il valait 40 fr le mètre cube. Une certaine quantité fut payée à l'instituteur. Le menuisier et le charpentier de Cestayrols réalisaient ces derniers travaux, qui demandaient une capacité professionnelle sérieuse. Ils travaillaient au tarif horaire des ouvriers mineurs.

Le budget de la société supporta des charges que l'on pourrait qualifier d'annexes : la mine finança les transports de l'Ingénieur Helson, à Cordes ou à la gare de Cahuzac (facturés 2,5 et 3 fr aller-retour) Au mois de décembre, à l'occasion de la Fête de Sainte Barbe, patronne des mineurs, il organisa un banquet servi par l'auberge de M. Rabaudy. Il rassembla 24 convives et le menu coûtait 2,5 fr l'unité, soit un total de 60 fr. La convivialité à beau n'avoir pas de prix, les réjouissances paraissent sans rapport avec l'activité qu'elles étaient censées célébrer. Pour le même mois le total des charges de salaires et de fournitures s'élevait à 77,80 fr. Le festin coûtait l'équivalent de 44,50 euros par participant, en prenant pour comparaison le salaire horaire de l'époque et le montant actuel du SMIC. Les dirigeants de la Société, en l'occurrence, M. Portal, Maire et M. Helson, Ingénieur se restauraient chez M. Rabaudy, probablement pour des « déjeuners de travail » puisque la société en supportait les frais. Il lui en coûta 90,95 fr. en novembre. Pendant le mois de décembre, M. Helson engagea *d'autres dépenses* non détaillées pour un montant de 22,95 fr. Le total mensuel de ces charges accessoires s'est élevé à 173,90 fr. qu'il faut comparer à 77,80 fr total mensuel des charges de salaire et de fournitures.

L'intérêt éveillant l'imagination, un Pharmacien-Chimiste de Gaillac, M. Larroque suggéra, en 1889, de distribuer gratuitement le lignite pour des essais en cultures. La mévente incitait-elle à la recherche de débouchés inédits ? C'est probable. Des livraisons *pour servir d'engrais approvisionnent* :

Flourac, Poux, Cambard, Guilhem, Delmas de Milhavet, et le fermier de Lebrun à Marssac. Il est le seul à propos de qui il est question de « vente ». Un *voyage* de 13.100 kg fut expédié à Saint Antonin *à titre d'essais*. Ces marchandises furent-elles payées ? Elles sont citées avec la seule mention « *pris* »

L'histoire ne dit pas comment se termina cette rocambolesque aventure. Seule la tradition sous-entend confidentiellement, qu'elle donna à quelques-uns de menues opportunités. A qui en aura le goût et l'opiniâtreté, il reste des énigmes qui attendent des recherches et des réflexions distrayantes :

Qui était vraiment l'Ingénieur Helson ? S'il n'est pas possible de se prononcer sur ses capacités techniques, il est permis de les mettre en doute. En revanche on ne peut pas douter de ses facultés de persuasion. Quant à son honnêteté, elle paraît accommodante à en juger par les confusions de ses engagements financiers et de leur pertinence avec l'objet de l'entreprise. Depuis lors on a considérablement amélioré le savoir-faire et sur le plan technique, la capacité à convaincre l'emportait sur la rectitude de l'argumentation.

D'autres aspects resteront sans doute sans explications. C'est le cas de l'importance réelle de l'adhésion des cestayrolais. S'il est toujours présomptueux de déduire hâtivement des motivations, il l'est encore plus quand 120 ans sont passés et que les documents sont rares et succincts.

Cependant on peut se demander si tous les adeptes du projet étaient vraiment dupes, si certains n'y voyaient pas seulement un gagne-petit momentané. N'y eut-il vraiment personne pour s'étonner de la distorsion entre l'état de l'entreprise et le train de vie orchestré par M. Helson ? Le silence complice des divers protagonistes ne fut-il pas la contrepartie acceptée pour profiter d'avantages, somme toute dérisoires pour l'essentiel ? L'engagement personnel du Maire de Cestayrols préjuge-t-il d'un l'engagement identique de la Commune ?

Mon arrière-grand-père, qui avait 33 ans au moment des faits, évoquait à la fin de sa vie, cet épisode de l'histoire cestayrolaise, non sans malice, mais avec ces inimitables formules que l'on ne trouve que dans notre patois : « *crémabo bé aquel carbou mais à condésiou d'y mettré dé pétrol* ».

Gabriel DELRIEU

L'agenda

- 16 décembre à 17H00, crèche de Noël à l'église Saint Amans de Lincarque
- 21 décembre Marché de Noël des enfants
- Janvier 2024 AG du Lectibulle
- 9 février 2024 AG de Saint Amans de Lincarque, salle des associations, 18H00
- 2 mars 2024 AG de Sauvegarde de Notre Dame de Roumanou, salle des associations, 21H00
- 11 mai 2024 concert de la chorale CLIZIA , église Saint Michel
- 25 mai 2024 fête de l'ALAE multi sites à Rivières.
- 1 et 2 juin 2024 Cestay à fond avec courses de caisses à savon.
- 8 septembre 2024 Aubades
- 21 septembre 2024 Fête des vendanges

Fiche Pratique

MAIRIE :

Téléphone+Fax : 05.63.56.81.55

Site internet : <http://mairiedecestayrols.e-monsite.com>

courriel : mairiedecestayrols@orange.fr

LA POSTE :

Téléphone : 05.63.56.81.55

Horaires d'ouverture de la Poste et de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14H00 à 17H20

Mercredi : Mairie et Poste fermées.

Samedi:(1 sur 2) de 09H00 à 12H00.

Permanence des élus : samedi de 10H00 à 12H00

ÉCOLE :

Téléphone +Fax : 05.63.56.91.31

courriel : ce.0810197Z@ac-toulouse.fr

SYNDICAT DES EAUX

(en cas de problème sur le réseau)

Téléphone:05.63.41.74.08

DÉCHÈTERIE :

GAILLAC : Téléphone+Fax : 05.63.57.27.82

Lundi au samedi : 08H00-12H00 14H00-18H00

Public accepté : particuliers et professionnels

LES CABANNES : Téléphone+Fax : 05.63.56.19.01

Public accepté : particuliers et professionnels